



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis public est par la présente donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska à la séance ordinaire du 6 mai 2024:

- Règlement 118-2024 relatif au programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiène féminine durables

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, sur le site Internet de la municipalité au www.saint-christophe-darthabaska.ca/sujets/reglements-municipaux.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 10^e JOUR DE MAI 2024.

Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 mai 2024.

Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et greffière-trésorière